

NOM :

Prénom :



**CHARTRE DES PARENTS-RESPONSABLES  
LEGAUX Selon LA CHARTE D'ETHIQUE et  
de DEONTOLOGIE de la FFG**



**« La morale du Sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »**

**JE M'ENGAGE**

« En tant que parent, à observer une certaine réserve vis-à-vis de la pratique de son enfant, des décisions de l'entraîneur, des juges, des dirigeants et des sportifs, au quotidien comme en compétition ».

**Je m'engage : A Ne pas déposer les enfants sans vous assurer qu'un entraîneur soit sur place**

**JE M'ENGAGE À RESPECTER**

**TOUS les acteurs de la Gymnastique au niveau du club**

Les dirigeants, l'encadrement : entraîneurs, éducateurs et animateurs, les juges.

Les règlements

Les choix de l'entraîneur et les décisions des juges :

**Le positionnement des gymnastes dans les différentes catégories (Individuelle ou ensemble/duo) et le choix des programmes de compétition, relèvent UNIQUEMENT de la commission technique entraîneurs & juges**

**Remplaçante** : Pour pallier l'éventuel forfait d'une gymnaste (maladie, blessure, voyage scolaire etc...), les ensembles sont engagés – dans la mesure du **possible** - avec une remplaçante qui **fait partie intégrante de l'ensemble**.

C'est à l'entraîneur et/ou à la commission technique de **choisir la meilleure équipe du moment DANS L'INTERÊT GENERAL DU CLUB**.

**JE M'ENGAGE A RESPECTER**

**TOUS les acteurs de la Gymnastique au niveau fédéral**

Les responsables de plateaux de compétitions, les officiels, le personnel médical et paramédical, les dirigeants des autres clubs bénévoles ou salariés.

**Toute participation à la vie fédérale, à quelque niveau, impose de se soumettre aux règles d'éthique et de déontologie de la présente charte.**

Fait à Rezé

Le

Signature



Reze GRS

Gymnastique Rythmique

# CHARTRE DU CADRE TECHNIQUE



## VALEURS ET CHARTES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

### Respect

Respecter autrui (dirigeants, entraîneurs, juges, adversaires...)

Respecter les règles sportives

Respecter l'environnement (matériel, équipement, nature)

### Engagement

Développer le goût de l'effort et donner son maximum (dépassement de soi)

Entreprendre en surmontant les difficultés

### Solidarité

Collaborer avec son groupe (équipe, club, fédération, pays)

Progresser ensemble (se soutenir et s'entraider pour avancer ensemble)

### Excellence

Rechercher la perfection et la beauté du geste

Organiser sa pratique en maîtrisant les risques

Equilibrer et rééquilibrer son corps en permanence

Rechercher la précision en toutes circonstances

### Responsabilité

Assumer sa présentation, sa prestation devant les autres

Accepter d'être jugé par les autres

S'exprimer avec authenticité (sans tricher avec soi-même ou avec les autres)

### Plaisir

Pratiquer par plaisir, et pour le plaisir-Pratiquer avec le plaisir comme source de

progrès-Rechercher l'épanouissement personnel et collectif-Partager les

émotions sportives

Suite au VERSO

REZE GRS

22 rue de La Robinière

44400 Reze

@ : [rezegrs@wanadoo.fr](mailto:rezegrs@wanadoo.fr)

☎ : 02 40 04 12 35

Site :

<http://www.rezegrs.magix.net/public/>



Affiliée à la Fédération Française de  
Gymnastique

Sous le n° **52044-098**

Agrément préfecture n°15 801 (16/05/1986)

Parution au journal officiel (25/06/1986)

Agrément jeunesse & sport 44 S 708 (28/10/1987)

Siret : 438 893 729 00014

RNA : W442007608

## CHARTRE DU CADRE TECHNIQUE

Afin de respecter l'intégrité physique et psychologique du pratiquant, le cadre technique d'association pris au sens large, (animateur, entraîneur, ... / bénévole ou professionnel ...) doit dans l'exercice de sa responsabilité, en relation avec des pratiquants adultes ou enfants :

- 1- Connaitre, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFG (statuts, règlement intérieur, règlement technique ...)
- 2- Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de l'association affiliée à la FFG (statuts, règlement intérieur, ...)
- 3- Faire preuve de respect et d'équité sans discrimination
- 4- Garantir la sécurité du pratiquant, notamment par la parade et une utilisation adaptée du matériel
- 5- Rester disponible, à l'écoute, et donner confiance
- 6- Fidéliser en transmettant aux différents publics sa passion pour la gymnastique
- 7- Animer, encadrer, éduquer, enseigner avec exigence et sans autoritarisme
- 8- Stimuler les progrès techniques, physiques et psychologiques du pratiquant
- 9- Proscrire tout abus de pouvoir (injures, moqueries, intimidations, menaces, isolement...)
- 10- Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- 11- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé (alcool, tabac, drogue ...)
- 12- Être un éducateur exemplaire pour induire l'exemplarité
- 13- Participer à l'évolution technique et pédagogique de l'association
- 14- Faire évoluer régulièrement ses connaissances et ses compétences

JE, soussigné-e :

Responsable légal-e de la gymnaste :

OU JE, soussigné-e : (gymnaste majeur-e :

Emilie **LEPROUST**

Confirme avoir pris connaissance des VALEURS FFG ainsi que de la CHARTE du JUGE.

Je m'engage à les respecter et les faire respecter. (Documents consultables également sur le site REZE GRS).

Fait à :

Le :

Signature



Gymnastique Rythmique

**REZE GRS** est affiliée à la **FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE** et de ce fait, participe à toutes les compétitions et actions mises en place par ladite fédération.

Vous pouvez retrouver les principaux documents fédéraux sur le site de l'association.

#### VALEURS DE LA FFG

##### Respect

Respecter autrui (dirigeants, entraîneurs, juges, adversaires...)

Respecter les règles sportives.

Respecter l'environnement (matériel, équipement, nature)

##### Engagement

Développer le goût de l'effort et donner son maximum (dépassement de soi).

Entreprendre en surmontant les difficultés.

##### Solidarité

Collaborer avec son groupe (équipe, club, fédération, pays). Progresser ensemble (se soutenir et s'entraider pour avancer ensemble)

##### Excellence

Rechercher la perfection et la beauté du geste.

Organiser sa pratique en maîtrisant les risques.

Équilibrer et rééquilibrer son corps en permanence.

Rechercher la précision en toutes circonstances.

##### Responsabilité

Assumer sa présentation, sa prestation devant les autres

Accepter d'être jugé par les autres

S'exprimer avec authenticité (sans tricher avec soi-même ou avec les autres).

##### Plaisir

Pratiquer par plaisir, et pour le plaisir.

Pratiquer avec le plaisir comme source de progrès.

Rechercher l'épanouissement personnel et collectif.

Partager les émotions sportives.

#### CHARTRE DU GYMNASTE

Elle concerne **toutes** les gymnastes licenciées

REZE GRS SANS distinction de niveau

*Elle-II- doit dans l'exercice de sa responsabilité :*

Respecter les valeurs et les règlements de la FFG

Respecter les partenaires, adversaires, juges, entraîneurs, dirigeants et officiels, organisateurs et médias, ainsi que l'environnement dans lequel il évolue

Faire preuve de fair-play, de loyauté et de tolérance à l'égard des partenaires et des adversaires

S'interdire l'utilisation de substances ou de procédés interdits

Refuser toute forme de violence, discrimination et tricherie

Être et demeurer exemplaire dans ou au dehors de l'aire sportive

Accepter les règles et le résultat en toute circonstance

S'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi

Mettre en cohérence sa préparation avec les objectifs poursuivis

Représenter avec fierté et loyauté son club, sa fédération et son pays

JE, soussigné-e :

OU JE, soussigné-e : (gymnaste majeur-e :

Responsable légal-e de la gymnaste :

Confirme avoir pris connaissance des VALEURS FFG ainsi que de la CHARTE du gymnaste. Je m'engage à les respecter et les faire respecter. (Documents consultables également sur le site REZE GRS).

Fait à :

Signature

Le :

REZE GRS

22 rue de La Robinière

44400 Rezé

@ : [rezeprs@wanadoo.fr](mailto:rezeprs@wanadoo.fr)

☎ : 02 40 04 12 35

Site :

<http://www.rezeprs.magix.net/public/>



Affiliée à la Fédération Française de  
Gymnastique

Sous le n° **52044-098**

Agrément préfecture n°15 801 (16/05/1986)

Parution au journal officiel (25/06/1986)

Agrément jeunesse & sport 44 S 708 (28/10/1987)

Siret : 438 893 729 00014

RNA : W442007608



Reze GRS

Gymnastique Rythmique

**REZE GRS** est affiliée à la **FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE** et de ce fait, participe à toutes les compétitions et actions mises en place par ladite fédération.

Vous pouvez retrouver les principaux documents fédéraux sur le site de l'association.

### VALEURS DE LA FFG

#### Respect

Respecter autrui (dirigeants, entraîneurs, juges, adversaires...)

Respecter les règles sportives.

Respecter l'environnement (matériel, équipement, nature)

#### Engagement

Développer le goût de l'effort et donner son maximum (dépassement de soi).

Entreprendre en surmontant les difficultés.

#### Solidarité

Collaborer avec son groupe (équipe, club, fédération, pays). Progresser ensemble (se soutenir et s'entraider pour avancer ensemble)

#### Excellence

Rechercher la perfection et la beauté du geste.

Organiser sa pratique en maîtrisant les risques.

Équilibrer et rééquilibrer son corps en permanence.

Rechercher la précision en toutes circonstances.

#### Responsabilité

Assumer sa présentation, sa prestation devant les autres

Accepter d'être jugé par les autres

S'exprimer avec authenticité (sans tricher avec soi-même ou avec les autres).

#### Plaisir

Pratiquer par plaisir, et pour le plaisir.

Pratiquer avec le plaisir comme source de progrès.

Rechercher l'épanouissement personnel et collectif.

Partager les émotions sportives.

### CHARTRE DU JUGE

Cette Charte est issue du code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) – Le juge FFG de tout niveau, doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- 1- Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements
- 2- Être juste, impartial et communiquer clairement ses décisions
- 3- Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique
- 4- Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité...)
- 5- Être et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- 6- Être respectueux de tous les acteurs de la compétition
- 7- S'interdire toutes critiques préjudiciables envers d'autres arbitres ou des institutions
- 8- Avoir un comportement irréprochable
- 9- S'interdire tout conflit d'intérêt
- 10- Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play.

JE, soussigné-e :

OU JE, soussigné-e : (gymnaste majeur-e :

Responsable légal-e de la gymnaste :

Confirme avoir pris connaissance des VALEURS FFG ainsi que de la CHARTE du JUGE. Je m'engage à les respecter et les faire respecter. (Documents consultables également sur le site REZE GRS).

Fait à :

Le :

Signature

REZE GRS

22 rue de La Robinière

44400 Reze

@ : [rezegrs@wanadoo.fr](mailto:rezegrs@wanadoo.fr)

☎ : 02 40 04 12 35

Site :

<http://www.rezegrs.magix.net/public/>



Affiliée à la Fédération Française de  
Gymnastique

Sous le n° **52044-098**

Agrément préfecture n°15 801 (16/05/1986)

Parution au journal officiel (25/06/1986)

Agrément jeunesse & sport 44 S 708 (28/10/1987)

Siret : 438 893 729 00014

RNA : W442007608